

NON AU PROJET GEOGRAPHIE REVISITEE

**Madame la Déléguée régionale
de la Direction Générale des Finances Publiques**

Le 24 septembre 2019,

Madame la Déléguée régionale,

Nous pourrions argumenter longuement sur les décisions gouvernementales dont les motifs profonds sont bien loin des valeurs du Service Public.

Nous pourrions développer des heures les aberrations de certaines décisions « hors sol » de notre Direction générale.

Mais cela, nous le laissons à nos représentants nationaux qui vont le dire « en face » aux personnes concernées.

Nous nous adressons à vous aujourd'hui, madame la Déléguée régionale, car il est de **votre devoir et de votre responsabilité** de porter auprès des-dites personnes ce qui se passe dans notre région, et pour ce qui nous concerne, la situation présente dans les Alpes de Haute Provence.

Pour la population, les élus et les agentes et agents des Finances publiques du 04, il est clair que le mépris, la suffisance et la méconnaissance totale de la vie sociétale en zone rurale règnent en maîtres sur ce projet de « géographie revisitée ».

En effet, il ne tient aucun compte ni de la réalité de terrain, ni des êtres humains qui y vivent.

Le « tout-numérique » ?

Nous ne reviendrons pas sur le fait que, pour certaines zones des Alpes de Haute Provence, l'accès à internet, même à simple débit est souvent une gageure ...

Avant même de prendre en considération l'analyse de Jacques Toubon sur « les 20 à 30 % de nos concitoyennes et concitoyens qui, sans rapport avec leur âge ou leur niveau d'études, ont beaucoup de mal ou n'arrivent pas à se servir du numérique », (ou n'en n'ont tout simplement pas envie, préférant avoir affaire à des humains...), dans le 04, il est nécessaire de reprendre une expression du sénateur Todeschini, « la dématérialisation et le numérique sont encore plus virtuels que quotidien ».

Les accueils sur rendez-vous ?

Nous vous mettons au défi, madame la déléguée, de tester vous-même les périples dus à votre projet comme un simple habitant d'Annot, de St André les Alpes ou de Rosans, sans autre assistance que celle que vous envisagez, là, ici, sur place, avec l'hiver qui arrive !

(Car, et oui, madame la Déléguée, dans notre département, les villages ne sont pas habités que l'hiver par des vacanciers venus faire du ski ...).

Mais faudrait-il encore que vous ayez le courage de venir

Car nous avons bien envie d'entonner une certaine chanson de Michel Delpech

Les agentes et les agents ?

Là encore, ce projet démontre un mépris total pour les personnels des Finances publiques, n'hésitant pas à les délocaliser sur un simple coup de dés ou leur imposant de changer de métier, sans même les avoir concertés.

Comment osez-vous, madame la Déléguée, nous regarder en face et ainsi que le ministre des Finances nous dire « que personne ne sera obligé de déménager », alors que vous fermez tous les sites de proximité et relocalisez les missions à plus de 50 kms ?

Qu'avez-vous à répondre à nos collègues de Saint André les Alpes dont les missions sont envoyées sur Digne (1h l'été/aller, incertain l'hiver ...) ou Barcelonnette (1h35 l'été, 3h l'hiver le col étant fermé/aller) ?

Qu'avez-vous à répondre à nos collègues de Manosque dont le SIP serait relocalisé sur Digne (60 kms/aller) ?

Comment osez-vous parler de proximité aux entrepreneurs de Barcelonnette ou Saint-André les Alpes, alors que vous déplacez le service aux Entreprises à Manosque soit presque 2 heures de trajet/aller l'été !!! Quand à l'hiver

Comment osez-vous demander à la population de ce département qui paye les impôts d'où sont tirés **vos** salaires (et ceux des ministres et autres technocrates...) de faire, à leurs frais, beaucoup de temps et de longs parcours pour avoir le Service public de qualité auquel ils ont droit ???

Comment osez-vous imposer aux élus de prendre en charge des missions de l'État quand vous savez que cela leur sera impossible ?

Comment osez-vous dire à la population qu'elle est moins importante selon son lieu de vie ? Même si parfois ces mêmes villes font partie des plus actives du département ...

Comment osez-vous imposer des modifications de vie sociétale sans même demander leur avis aux principaux concernés : population, élus et agents ?

A moins, madame la Déléguée, que tout cela n'est qu'un seul but : casser les structures sociétales existantes

Nous vous remettons, ce jour, un dossier contenant :

- les motions d'opposition au projet « Géographie revisitée » prises par les collectivités, ce qui concernent 102 communes sur 198 (nous n'avons pas encore reçu celle prise par les 13 communes de l'EPCI de Barcelonnette, **soit 115 collectivités sur 198**)
- les pétitions des publics en visite sur nos sites.

Ajoutez à cela :

- un taux de grève de **62,87 % des agents de la DDFiP04** le 16 septembre 2019,
- une manifestation réunissant **65** agents sur 202 présents (venus de loin pour certains) et des élus devant la DDFiP de Digne, ce même 16 septembre,
- des bâtiments qui ont mis leurs vêtements de deuil depuis plusieurs semaines,
- les personnels et élus ici présents ce jour.

Avez-vous vraiment besoin d'explications supplémentaires, madame la Déléguée, pour comprendre **la colère et le refus de ce projet tant par les agents, que les élus et la population !!!**

Madame, en tant que Déléguée régionale de la DGFIP, vous êtes personnellement responsable, au même titre que votre Directeur Général et votre ministre, du mal-être actuel des personnels de la DDFiP des Alpes de Haute Provence, de la colère des élus et des inquiétudes de la population dues à ce projet « Géographie revisitée ».

Il vous appartient de transmettre à qui de droit nos remarques et actions, ainsi que **NOTRE DEMANDE DE RETRAIT DU PROJET « GEOGRAPHIE REVISITEE »**

Et peut-être, en vous rappelant qu'un fonctionnaire, quel que soit son grade, est avant tout au service de l'État et donc du Peuple, de porter un peu plus d'attention aux aspirations et aux besoins de celui-ci, ainsi qu'à ses élus et représentants.